# Le fils du président du Congo relâché malgré un excès de vitesse et un défaut de permis

20/10/2015 à 13h08

Le fils du président du Congo a-t-il bénéficié d'un traitement de faveur en raison de son statut diplomatique ?

Selon nos informations, l'homme n'a pas été inquiété après avoir été contrôlé lundi après-midi à 72 km/h au lieu des 50 autorisés, dans le Bois de Boulogne à Paris (16e arrondissement).

Outre cet excès de vitesse, il a présenté aux policiers un permis de conduire qui s'est révélé être « invalide », une fois le système national des permis de conduire (SNPC) interrogé.

(…) 20minutes.Fr